

Bulletin

Avril 2009

Municipalité de Larder Lake

******* Venez jouer !!*******

Le Centre de la petite enfance Timiskaming-Cochrane tiendra un "Groupe de jeux intérieur" le mercredi 22 avril 2009 de 13 h 30 à 15 h au Centre récréatif de Larder Lake. Pour plus d'informations contactez Tracy au 567-8837

******* Horaire d'été du lieu d'enfouissement sanitaire de Larder Lake*******

Commençant le 1^{er} mai 2009 jusqu'au 30 septembre 2009

Lundi : 18 h à 20 h

Jeudi : 11 h à 20 h

Samedi : 9 h à 16 h

******* Pente de ski de Larder Lake *******

La pente de ski est fermée pour la saison. Le Club de ski aimerait profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous sont venus en aide au cours de la saison avec le souper au spaghetti, le déjeuner aux crêpes et la journée de course. Nous espérons vous revoir l'an prochain.

La pente de ski fête son 70^e anniversaire avec un steak BBQ le samedi 2 mai 2009 de 17 h à 19 h au Centre récréatif.

Les billets sont de 15\$ chacun et sont en vente :

La bibliothèque de Larder Lake
Bureau de la municipalité
CO-OP de Larder Lake

Et auprès des membres du comité du Club de ski :

Michelle	643-2419
Leanne	643-2398
Nadine	643-2476
Claudette	643-2509

Pour les personnes désireuses de soumettre leur nom pour les plaques nominatives des " Amis de la Pente" à temps pour le steak BBQ, devront le faire au bureau municipal avant le lundi 20 avril 2009. Tous les dons faits après cette date seront ajoutés plus tard.

On recherche encore des bénévoles pour siéger au comité ou aider durant les événements.

Notre prochaine rencontre aura lieu le lundi 20 avril 2009 à 18 h 30 à la bibliothèque de Larder Lake.

******* Semaine de la sécurité civile du 3 mai au 9 mai 2009 *******

La semaine du 3 mai au 9 mai 2009 a été déclarée la Semaine de la sécurité civile. Il est très important que nous soyons prêts en cas d'urgence. La municipalité de Larder Lake est à la recherche de bénévoles qui sont prêt à donner de leur temps et à participer en temps de crise. Pour plus d'information appeler Anne Kmyta, commis-trésorière de la municipalité au 643-2158. Venir en aide aux autres est le plus grand des cadeaux que l'on puisse donner.

******* Bibliothèque publique de Larder Lake *******

La bibliothèque de Larder Lake tiendra un atelier d'artisanat pour enfants pour la Fête des Mères le jeudi 7 mai 2009 à 18 h 30 pile. Les enfants âgés de 7 ans et moins devront être accompagnés d'un adulte ou d'un (e) aidant (e) de 12 ans et plus.

******* Semaine du Grand nettoyage du printemps *******

Veillez prendre note que la Semaine du Grand nettoyage du printemps aura lieu du 9 mai au 16 mai 2009

Les broussailles et les branches devraient être coupées à 36 pouces de long et attachées en fagots.

Les produits de métal et de bois doivent être mis dans différents tas pour que l'on puisse les séparer en conséquence pour le site d'enfouissement.

Les feuilles et les résidus de jardinage doivent être déposés dans des contenants ou sacs à poubelle ne pesant pas plus que 35 lbs

Aucun matériaux de construction ne seront ramassés, ceci inclus panneaux, matériaux de couverture, feuilles de gypse etc....

Horaire du site d'enfouissement pour la semaine du Grand nettoyage:

Dimanche 10 mai	10 h à 16 h
Lundi 11 mai	12 h à 20 h
Mercredi 13 mai	12 h à 20 h
Jeudi 14 mai	12 h à 20 h

Pour tous les résidents de Larder Lake, excepté les entrepreneurs, les frais de déversement seront supprimés pour tous les matériaux emmenés au dépotoir durant la semaine du nettoyage du 9 mai au 16 mai 2009. Durant cette période, les frais de déversement seront perçus de tous les entrepreneurs pour l'élimination des matériaux de construction au dépotoir.

Les appareils électroménagers comme les poêles, les laveuses et sècheuses seront **seulement** ramassés le jeudi 14 mai 2009. Veuillez attendre la veille du jour prévu pour les placer en bordure de la route.

Veuillez noter que le site d'enfouissement **n'acceptera pas** les réfrigérateurs et congélateurs à moins qu'ils soient vides et étiquetés. Le surveillant du site d'enfouissement vérifiera chaque appareil. Tout article non étiqueté sera refusé. Pour plus d'information pour faire étiqueter un appareil, appeler K.L. Auto & Recycling au 568-8383

******* Les ours seront de retour *******

La belle température est finalement arrivée et elle emmènera avec elle les ours. Afin de garder notre communauté en sécurité nous devons prendre un rôle actif et être participant. Voici quelques conseils utiles qui peuvent aider à garder les ours en dehors de notre communauté.

Conformément au règlement 1234-08 tous les résidents sont tenus de :

Sortir les poubelles que le matin du ramassage des ordures.

Se servir de poubelles résistant aux ours avec des couvercles étanches.

Entreposer vos déchets dans une remise ou le garage pour minimiser les odeurs.

Nettoyer à fond les grilles du barbecue après chaque utilisation.

Vous pouvez examiner le règlement 1234-08 sur notre site www.larderlake.net

******* Informations concernant la Nouvelle pelleteuse chargeuse. *******

En février 2009 la municipalité de Larder Lake a acheté une chargeuse-pelleteuse usagée de marque John Deere 2005 Model #310 G. Cette chargeuse-pelleteuse a été achetée d'un concessionnaire d'équipements usagés qui avait annoncé la pièce d'équipement dans l'Auto Trader. Les informations fournies à la municipalité semblaient être légitimes, la machine était en bonne condition et la pièce remplissait les besoins financiers et autres de la municipalité et par conséquent nous avons fait l'achat.

Malheureusement il s'avéra que la chargeuse-pelleteuse avait été volée et la municipalité n'a pas été en mesure de déterminer ce fait. Pendant des discussions avec la Police provinciale de l'Ontario nous avons découvert que ce type de situation se produit très souvent puisqu'il n'y a aucun processus d'enregistrement en place pour les particuliers d'enregistrer les pièces d'équipement comme les chargeuse-pelleteuse, bulldozer et tout autre équipement non-immatriculé lors de l'achat d'équipements d'occasion.

Depuis ce temps nous avons appris qu'une autre petite municipalité a eu une expérience semblable, donc nous ne sommes pas les seuls dans ce même type de situation. D'autres provinces comme le Québec ont mis en place un système similaire à l'immatriculation des véhicules qui obligent les individus à enregistrer l'équipement, et qui facilite à retracer les titres de propriété tous comme les autos, les motoneiges et les véhicules tout-terrain.

La municipalité a embauché un avocat pour commencer les procédures pour essayer et obtenir l'argent qui a été versé par la municipalité pour la chargeuse-pelleteuse. La municipalité de Larder Lake a aussi demandé au député David Ramsay de présenter le problème au Parti Libéral de l'Ontario pour lancer le développement d'un système d'enregistrement pour qu'à l'avenir les gens puissent avoir l'assurance qu'ils achètent de l'équipement qui est légalement vendu.